

rentrés. La somme ainsi versée sera détenue par le ministre des finances et receveur général, et elle sera employée à racheter, sans intérêt, ces billets non rentrés, au fur et à mesure de leur présentation."

Les articles quatre-vingt-neuf à quatre-vingt-quinze inclusivement ont été séparément lus et agréés.

L'article quatre-vingt-seize a été lu et amendé comme il suit :

Page 36, ligne 11, retranchez "ou," et insérez: "et."

Les clauses restantes ont été séparément lues et agréées.

L'annexe A a été lue et agréée.

L'annexe B a été lue et agréée.

L'annexe C a été lue et amendée comme il suit :

Page 40, ligne 7, retranchez le mot "ma" les deux fois qu'il se rencontre, et laissez un blanc à la place.

L'annexe D a été lue et amendée comme il suit :

Page 41, sous l'entête "Actif," substituez ce qui suit à l'article 11.

"11. Effets des municipalités canadiennes et effets publics britanniques, provinciaux ou étrangers, ou coloniaux (autres que ceux du gouvernement fédéral)."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 19, ligne 13, retranchez depuis "et," jusqu'à "2" dans la ligne 18 et insérez: "les dépôts faits à la banque prendront rang ensuite; mais si l'actif ne suffit pas pour rembourser en plein les déposants, alors, ces déposants, gouvernement ou particuliers, partageront entre eux *pro rata* la balance de cet actif."

La question de concours ayant été posée sur cette motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Arnaud,	Grant,	O'Donohoe,	Scott,
Baillargeon,	Haythorne,	Pelletier,	Stevens,
Chaffers,	McClelan,	Power,	Wark.—15.
Girard,	Miller,	Reesor,	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Abbott,	Drummond,	McDonald (C.-Brit.),	Murphy,
Almon,	Flint,	McKay,	Ogilvie,
Bolduc,	Glasier,	McKindsey,	Ferley,
Boucherville, de,	Guévremont,	McMillan,	Prowse,
Casgrain,	Howlan,	Macdonald (Victor.),	Smith,